

C2

Félix Parrieus

Lagor, le 24 septembre 2025

24, rue principale

64150 Lagor

felixparrieus@gmail.com

Monsieur le maire,

Ayant consulté le nouveau PLU de la commune, j'avoue que je vais d'étonnement en étonnement!

Je constate en effet un déclassement de certaines de mes terres sans explication aucune et sans raison.

En effet, concernant la parcelle AH 0156 que j'ai achetée à Mme Sescousse Maryse en 2010, pour une surface de 2042m², elle était en totalité constructible sur mon acte notarié. La mairie de Lagor avait donné son accord sans difficulté.

En 2013, un premier PLU a supprimé la moitié de la surface constructible de cette parcelle, sans qu'aucune justification ne me soit donnée, en dépit de mes demandes. Pas de réponse positive non plus pour le reclassement en zone constructible de l'entièreté de cette parcelle.

Le gaz, l'électricité, le téléphone, le tout à l'égout, tout est en bordure de route et accessible pour la totalité de la parcelle, ce qui rend les choses encore plus inacceptables.

Je suis venu dernièrement consulter la nouvelle proposition de PLU de la commune et là quelle n'est pas ma surprise de voir que mes terres situées dans cette zone continuent d'être déclassées. Là il ne s'agit même plus de terres agricoles, mais de terres classées N (naturelles). En déclassant de nouveau la moitié de la parcelle AH 0156, et en déclassant en plus les parcelles AH 0154, et AH 0153, en les faisant passer en zone N, vous m'empêchez d'avoir le moindre projet sur ces terres. Or les parcelles AH 0154 et AH 0153 sont constituées en grande partie d'une plantation de noyer, ce qui signifie qu'elles sont bien agricoles.

En modifiant la destination de ces terres, non seulement vous les dévaluez, mais vous m'empêchez d'avoir le moindre projet qui pourrait m'intéresser: construire un bâtiment agricole par exemple, d'y avoir de nouvelles plantations, d'installer des panneaux photo-voltaïques pour aller vers plus d'énergie verte...

Par ailleurs c'est sur ces terres qu'est située mon entreprise EARL Marrocq.

Je vous serai donc reconnaissant de bien vouloir réexaminer la situation et de cesser de déclasser mes terres à chaque PLUI. Je souhaite donc que vous m'expliquiez d'une part les raisons de ces changements et d'autre part que vous rendiez aux terres classées N leur capacité agricole, et que vous laissiez constructible ce qui l'était.

En espérant que vous mesurerez combien il est difficile d'accepter d'être dépossédé de l'usage de ses terres de manière si systématique, je vous serais reconnaissant de bien vouloir procéder à des rectifications et de ne pas déclasser ces terres.

Dans l'attente de votre réponse, recevez Monsieur le maire, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Félix Parrieus